

COMMUNIQUE DE PRESSE

Compostage et jardinage au naturel au Troc des Plantes de Saint-Michel de Saint-Brieuc

À l'occasion du Troc des Plantes organisé par le comité de quartier Debriquesdebroc, Saint-Brieuc Armor Agglomération participe à l'événement avec un atelier dédié au compostage et au jardinage au naturel. Le compostage permet de valoriser ses biodéchets, de réduire le volume de la poubelle et de produire un amendement naturel et gratuit pour nourrir les plantes et enrichir le sol.

1. Atelier compostage et jardinage au naturel - Quartier Saint-Michel

Dimanche 22 mars | 10h à 13h | Parc des Promenades à Saint-Brieuc.

Les ambassadeurs prévention et tri des déchets de l'Agglomération, également maîtres composteurs, sont présents lors de cet événement. Venez à leur rencontre pour vous informer sur les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets verts au jardin (tontes, tailles de haies, feuilles...) et de compostage des déchets fermentescibles !

- Comprendre ce qu'est un biodéchets et pourquoi le composter.
- Savoir quoi mettre (ou non) dans son composteur.
- Découvrir comment obtenir un compost de qualité.
- Apprendre à réutiliser ses déchets verts au jardin (paillage, mulching, broyage...).
- Échanger conseils et astuces pour un jardinage sans produit chimique.

Le compostage permet de réduire jusqu'à 30 % le poids de la poubelle, tout en produisant un amendement naturel et gratuit pour enrichir les sols.



Vente de composteurs en bois

Des kits de compostage en bois seront proposés à la vente sur place (dans la limite des stocks disponibles). Chaque kit comprend :

- Un composteur bois
- Un bioseau pour la cuisine
- Un mélangeur
- Un guide pratique

Vous avez un jardin ? Vous avez envie de composter vos biodéchets ?

Équipez-vous et testez le compostage ! Saint-Brieuc Armor Agglomération vous propose des composteurs à prix réduit.

COMPOSTEUR EN BOIS DISPONIBLE :

- **Permanences** à Trégueux
Accès libre • Les lundis et vendredis • 13h30 – 16h30
CAP Entreprises 2 • 2 rue de la Croix Denis à Trégueux
- **Ateliers*** d'information dans les communes et vente de composteurs.
- **Formations*** et conseils avec vente de composteur.
CAP Entreprises 2 • 2 rue de la Croix Denis à Trégueux.

COMPOSTEUR EN PLASTIQUE DISPONIBLE :

- **En mairie** (Hillion, La Méaugon, Langueux, Plédran, Plérin, Ploufragan, Pordic-Tréméloir, Saint-Brieuc, Saint-Donan, Saint-Julien, Trégueux, Trémuson, Yffiniac, Plourhan, Lantic, Saint-Quay-Portrieux, Tréveneuc).
- Dans les **pôles de proximité** de Ploeuc-L'Hermitage et Quintin.



(*) DATES DES ATELIERS ET FORMATIONS MISE EN LIGNE A L'AGENDA DE NOTRE SITE INTERNET WWW.SAINTBRIEUC-ARMOR-AGGLO.BZH

2. Compostage, réutilisation des déchets verts au jardin : des pratiques simples, écologiques et économiques

Même si le geste de tri est bien ancré dans nos habitudes, un habitant de l'Agglomération jette encore 629 kilos de déchets chaque année. Les **progrès de l'éco-citoyenneté** sur notre territoire sont encourageants mais ils peuvent encore être améliorés.

Le développement du compostage et de la réutilisation des déchets verts au jardin est l'une des actions majeures du **programme de réduction de la production de déchets** mené par l'Agglo.



Pourquoi composter ?

La part des déchets fermentescibles dans nos poubelles représente environ 30 % de leur poids total. Épluchures de légumes et de fruits, restes alimentaires, marc de café... ces déchets peuvent être valorisés grâce au compostage et produire un engrais naturel gratuit.

Après 9 mois de décomposition, le compost est récolté et utilisé pour le jardin potager et d'agrément mais aussi pour les balconnières ou les plantes d'intérieur, redonnant à la terre des éléments nutritifs dont elle a besoin.

Pourquoi réutiliser ses déchets verts ?

Près de **25 000 T de déchets végétaux sont déposées chaque année dans les déchèteries** gérées par l'Agglo. Pourtant quelques **techniques simples** permettent de récupérer ses déchets au jardin et **éviter les allers-retours en déchèterie** : le **broyage** des tailles de haies et d'arbustes (avec une tondeuse ou avec un broyeur), le **mulching** (pratique qui consiste à laisser l'herbe coupée sur la pelouse), le **paillage** avec les tontes sèches, feuilles mortes ou broyat de branchage, la fabrication de tuteurs à partir de branchages, l'utilisation en bois de chauffage,...

Des gestes **simples et écologiques** pour préserver notre environnement, **éviter l'utilisation de produits dangereux** au jardin, réaliser des **économies et gagner du temps** au jardin.

3. Plus d'informations

Saint-Brieuc Armor Agglomération | Direction Prévention et valorisation des déchets

02 96 77 62 65 - accueilcollecte@sbaa.fr - www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh